



ENI Service

référence
T611-CDPO

31.5h

RGPD Apprendre à assurer le rôle de Délégué à la Protection des Données / DPO (inclut le passage de l'examen « Certification des compétences du DPO » agréé par la CNIL)

Mise à jour
17 juillet 2023

3450 € HT

(Télé-)présentiel

Cours Officiel

Formation certifiante

TOP FORMATION



RGPD Apprendre à assurer le rôle de Délégué à la Protection des Données / DPO (inclut le passage de l'examen « Certification des compétences du DPO » agréé par la CNIL)

Objectifs

- ✓ Comprendre les concepts du RGPD et interpréter ses exigences ;
- ✓ Comprendre le contenu et la corrélation entre le Règlement Général sur la Protection des Données et d'autres cadres réglementaires et normes applicables, telles qu'ISO/IEC 27701 et ISO/IEC 29134 ;
- ✓ Acquérir la compétence nécessaire pour remplir le rôle et les tâches quotidiennes du Délégué à la Protection des Données au sein d'un organisme ;
- ✓ Développer la capacité à informer, conseiller et contrôler le respect du RGPD et à coopérer avec l'autorité de contrôle.

Pré-requis

Avoir suivi la formation T611-042 Formation RGPD : Apprendre à mettre en oeuvre le système de gestion de la protection des données à caractère personnel, ou avoir une compréhension fondamentale du RGPD et une connaissance de base des exigences en matière de protection des données.

Certification

Cette formation prépare et inclut le passage de l'examen Certification des compétences du DPO (CNIL)

A propos de l'examen :

L'objectif de l'examen est de s'assurer que les candidats maîtrisent les concepts du RGPD et de la protection des données afin qu'ils soient en mesure de remplir les rôles et responsabilités d'un DPO conformément au RGPD. Le comité d'examen PECB veille à ce que les questions soient adéquates et basées sur la pratiques professionnelles.

Domaines couverts par l'examen :

Domaine 1 : Réglementation générale en matière de protection des données et mesures prises pour la mise en conformité ;

Domaine 2 : Responsabilité ;

Domaine 3 : Mesures techniques et organisationnelles pour la sécurité des données au regard des risques.

Modalités de passage et de réussite à l'examen :

Examen sur papier en français, composé d'un QCM de 100 questions, à traiter en 3 heures. Pour chaque question, quatre réponses sont proposées dont une seule est exacte.

Public

- Responsables de projet ou consultants souhaitant préparer et accompagner une organisation ou une entreprise dans la mise en oeuvre des nouvelles procédures et l'adoption des nouvelles exigences présentées dans le RGPD ;
- DPO et cadres supérieurs chargés de la protection des données personnelles d'une entreprise et de la gestion de ses risques ;
- Membres d'une équipe de sécurité de l'information, de gestion des incidents et de plans de continuité ;
- Conseillers experts en sécurité des données personnelles ;
- Experts techniques et experts de la conformité envisageant un poste de DPO.

02 40 92 45 50

formation@eni.fr

www.eni-service.fr

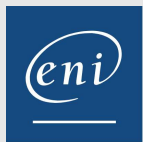


ENI Service - Centre de Formation

adresse postale : BP 80009 44801 Saint-Herblain CEDEX

SIRET : 403 303 423 00020 B403 303 423 RCS Nantes, SAS au capital de 864 880

1 / 4



ENI Service

référence
T611-CDPO


31.5h

RGPD Apprendre à assurer le rôle de Délégué à la Protection des Données / DPO (inclut le passage de l'examen « Certification des compétences du DPO » agréé par la CNIL)

Mise à jour
17 juillet 2023

3450 € HT

 (Télé-)présentiel
avoir au moins 50% des réponses exactes pour chacun des 3 domaines évalués.

 Cours Officiel

 Formation certifiante

TOP FORMATION



En cas d'échec, le candidat pourra repasser l'examen une seconde fois sans frais dans un délai de 12 mois.

A propos de la certification :

Après la réussite de l'examen, le candidat dispose d'un délai maximal de 3 ans pour soumettre sa demande de certification professionnelle.

Pré-requis à la « Certification des compétences du DPO (CNIL) »:

Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans des projets, activités ou tâches en lien avec les missions du DPO s'agissant de la protection des données personnelles ;

Ou, justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans ainsi que d'une formation d'au moins 35 heures en matière de protection des données personnelles reçues par un organisme de formation.

Réussir l'examen DPO selon les exigences de la CNIL ;

Signer le code de déontologie PECB.

Durée de validité et modalité de renouvellement de la certification :

Une fois obtenue, la certification est valable 3 ans. Pour maintenir sa certification, le candidat doit démontrer chaque année qu'il satisfait aux exigences de la certification et qu'il adhère au code de déontologie PECB.

Le renouvellement de la certification est possible avant la date d'échéance du certificat à condition que la personne certifiée réussisse une nouvelle épreuve écrite répondant aux exigences de la catégorie 2 du référentiel de certification de la CNIL et qu'elle démontre qu'elle dispose d'une

expérience professionnelle d'au moins un an, acquise dans le courant des trois dernières années, dans des projets, activités ou tâches en lien avec

les missions du DPO s'agissant de la protection des données ou de la sécurité de l'information, attestée par un tiers (employeur ou client).

Le tarif pour le renouvellement de la certification est de 500 USD.



02 40 92 45 50

formation@eni.fr

www.eni-service.fr

ENI Service - Centre de Formation

adresse postale : BP 80009 44801 Saint-Herblain CEDEX

SIRET : 403 303 423 00020 B403 303 423 RCS Nantes, SAS au capital de 864 880

2 / 4



ENI Service


référence
T611-CDPO


31.5h

RGPD Apprendre à assurer le rôle de Délégué à la Protection des Données / DPO (inclut le passage de l'examen « Certification des compétences du DPO » agréé par la CNIL)

Mise à jour
17 juillet 2023

3450 € HT

 (Télé-)présentiel

 Cours Officiel

 Formation certifiante

TOP FORMATION



Programme de la formation

Jour 1 : Introduction aux concepts et principes du RGPD (7 heures)

- Objectifs et structure de la formation
- Règlement général sur la protection des données (RGPD)
- Considérations fondamentales pour le RGPD

Jour 2 : Désignation du DPO et analyse du programme de conformité au RGPD (7 heures)

- Désignation du DPO
- Analyse du programme de conformité au RGPD
- Relations avec la direction
- Politique de protection des données
- Registre des activités de traitement
- Processus de gestion des risques

Jour 3 : Responsabilités opérationnelles du DPO (7 heures)

- Analyse d'impact relative à la protection des données
- Gestion de la documentation
- Evaluation des mesures de protection des données
- Protection des données et technologies
- Sensibilisation, formation et communication

Jour 4 : suivi et amélioration continue de la conformité au RGPD (7 heures)

- Gestion des incidents et violation de données à caractère personnel
- Surveillance et mesure de la conformité
- Audit interne de la protection des données
- Traitement des non-conformités
- Amélioration continue
- Clôture de la formation

Jour 5 : Passage de l'examen « Certification des compétences du DPO » (3,5 heures)

- Examen sur papier en français, composé d'un QCM de 100 questions, à traiter en 3 heures. Pour chaque question, quatre réponses sont proposées dont une seule est exacte.
- Aucun support n'est autorisé pendant l'examen.



 02 40 92 45 50

 formation@eni.fr

www.eni-service.fr

ENI Service - Centre de Formation

adresse postale : BP 80009 44801 Saint-Herblain CEDEX

SIRET : 403 303 423 00020 B403 303 423 RCS Nantes, SAS au capital de 864 880

3 / 4



ENI Service


référence
T611-CDPO


31.5h

RGPD Apprendre à assurer le rôle de Délégué à la Protection des Données / DPO (inclut le passage de l'examen « Certification des compétences du DPO » agréé par la CNIL)

Mise à jour
17 juillet 2023

3450 € HT

 (Télé-)présentiel

 Cours Officiel

 Formation certifiante

TOP FORMATION



Délais d'accès à la formation

Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures avant le début de la formation.

Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ENI Service est tenu de respecter un délai minimum obligatoire de 11 jours ouvrés entre la date d'envoi de sa proposition et la date de début de la formation.

Modalités et moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Formation avec un formateur, qui peut être suivie selon l'une des 3 modalités ci-dessous :

- 1 Dans la salle de cours en présence du formateur.
- 2 Dans l'une de nos salles de cours immersives, avec le formateur présent physiquement à distance. Les salles immersives sont équipées d'un système de visio-conférence HD et complétées par des outils pédagogiques qui garantissent le même niveau de qualité.
- 3 Depuis votre domicile ou votre entreprise. Vous rejoignez un environnement de formation en ligne, à l'aide de votre ordinateur, tout en étant éloigné physiquement du formateur et des autres participants. Vous êtes en totale immersion avec le groupe et participez à la formation dans les mêmes conditions que le présentiel. Pour plus d'informations : Le téléprésentiel notre solution de formation à distance.

Le nombre de stagiaires peut varier de 1 à 12 personnes (5 à 6 personnes en moyenne), ce qui facilite le suivi permanent et la proximité avec chaque stagiaire.

Chaque stagiaire dispose d'un poste de travail adapté aux besoins de la formation, d'un support de cours et/ou un manuel de référence au format numérique ou papier.

Pour une meilleure assimilation, le formateur alterne tout au long de la journée les exposés théoriques, les démonstrations et la mise en pratique au travers d'exercices et de cas concrets réalisés seul ou en groupe.

Modalités d'évaluation des acquis

En début et en fin de formation, les stagiaires réalisent une auto-évaluation de leurs connaissances et compétences en lien avec les objectifs de la formation. L'écart entre les deux évaluations permet ainsi de mesurer leurs acquis.

En complément, pour les stagiaires qui le souhaitent, certaines formations peuvent être validées officiellement par un examen de certification.

Les candidats à la certification doivent produire un travail personnel important en vue de se présenter au passage de l'examen, le seul suivi de la formation ne constitue pas un élément suffisant pour garantir un bon résultat et/ou l'obtention de la certification.

Pour certaines formations certifiantes (ex : ITIL, DPO, ...), le passage de l'examen de certification est inclus et réalisé en fin de formation. Les candidats sont alors préparés par le formateur au passage de l'examen tout au long de la formation.

Moyens de suivi d'exécution et appréciation des résultats

Feuille de présence, émargée par demi-journée par chaque stagiaire et le formateur.

Evaluation qualitative de fin de formation, qui est ensuite analysée par l'équipe pédagogique ENI.

Attestation de fin de formation, remise au stagiaire en main propre ou par courrier électronique.

Qualification du formateur

La formation est animée par un professionnel de l'informatique et de la pédagogie, dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des certifications et/ou testées et approuvées par les éditeurs et/ou notre équipe pédagogique.

Il est en veille technologique permanente et possède plusieurs années d'expérience sur les produits, technologies et méthodes enseignés.

Il est présent auprès des stagiaires pendant toute la durée de la formation.



 02 40 92 45 50

 formation@eni.fr

www.eni-service.fr

ENI Service - Centre de Formation

adresse postale : BP 80009 44801 Saint-Herblain CEDEX

SIRET : 403 303 423 00020 B403 303 423 RCS Nantes, SAS au capital de 864 880

4 / 4